

**COMMUNE D'IFFENDIC –  
INSCRIPTION - SERVICES PERISCOLAIRES  
(Restauration scolaire, Garderie Municipale/Étude Surveillée, ALSH « La Cabane aux Espiègles »)  
ANNEE SCOLAIRE 2011 – 2012**

**NOTE AUX PARENTS D'ELEVES**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après les modalités d'inscription aux services périscolaires pour l'année 2011 – 2012.

Les tarifs selon le quotient s'appliquent aux familles d'IFFENDIC (sous réserve de la fourniture des justificatifs demandés. A défaut le tarif de la tranche QF6 sera appliqué pour ceux qui n'auront pas remis les éléments demandés ou qui ne souhaitent pas les remettre). Les tarifs de la tranche QF 6 s'appliqueront obligatoirement aux familles des communes extérieures (sauf accord contractuel entre les communes).

**Les inscriptions sont à retourner pour le 28 juin 2011 au Service Jeunesse « La Cabane aux Espiègles » 24, rue de Gaël 35750 IFFENDIC.**

Les services de la mairie ainsi que les élus restent à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

L'Adjoint aux Affaires Scolaires  
Michel BARBE

**RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION**

- **POUR LES FAMILLES AYANT DEJA REMIS UN DOSSIER COMPLET POUR L'ANNEE 2011 -2012**
  - o Attestation sur l'honneur qu'aucun changement n'est intervenu depuis le précédent dossier. (voir document ci-joint)
  - (Adresse, contacts téléphoniques, informations médicales, nouvel enfant devant fréquenter les services à partir de la rentrée,...)

**NOUVELLE INSCRIPTION – MODIFICATION D'INSCRIPTION**

**Les dossiers sont disponibles sur le site internet communal : [www.iffendic.com](http://www.iffendic.com) , à l'accueil de la mairie ou à l'accueil de loisirs « La cabane aux espiègles ».**

- **POUR LES FAMILLES DOMICILIEES SUR IFFENDIC, SAINT GONLAY et BLERUAIS**
- **Familles Allocataire de la CAF uniquement :**
  - o Fiche Renseignement/enfant 2011-2012
  - o 1 photo d'identité (dimensions 3,5 cm x 4,5 cm) nécessaire pour le dossier et la carte de pointage
  - o Copie du ou des livret(s) de famille
  - o Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF/GDF, téléphone,...)
- **Autres Familles (régime MSA et autres régimes) :**
  - o Fiche Renseignement/enfant 2010-2011
  - o 1 photo d'identité (dimensions 3,5 cm x 4,5 cm) nécessaire pour le dossier et la carte de pointage
  - o Copie de votre avis d'imposition de l'année 2010 (4 pages),
  - o Copie du dernier avis de versement des prestations familiales ou attestation de paiement des prestations familiales perçues
  - o Copie du ou des livret(s) de famille
  - o Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF/GDF, téléphone,...)

**Important :**

**Pour les familles allocataires de la MSA ou d'un autre régime que celui de la CAF, le quotient familial sera calculé par les services de la mairie au vue des pièces fournies. Pour les familles n'ayant pas remis ou ne souhaitant pas remettre leur attestation CAF ou avis d'imposition, les tarifs de la tranche QF 6 seront appliqués.**

- **POUR LES FAMILLES NON DOMICILIEES SUR IFFENDIC, SAINT GONLAY et BLERUAIS**
  - o . Fiche Renseignement/enfant 2011-2012
  - o . 1 photo d'identité (dimensions 3,5 cm x 4,5 cm) nécessaire pour le dossier et la carte de pointage

